

MONTREUIL

Quand un maire provençal "bouscule"... les soucoupes

Décidément, si les soucoupes volantes, ce nouveau « monstre du Lochness », donnent aux journalistes l'occasion de défrayer leur chronique, elles permettent aussi à un maire méridional de « quéter ».

L'un de mes amis, dont je ne puis dévoiler la qualité, m'encore la coupure d'un journal du Midi. Elle concerne l'information ahurissante que voici :

« Arignon. (A. F. P.). Le maire de Châteauneuf-du-Pape vient de prendre un arrêté interdisant l'atterrissage et le survol des soucoupes volantes sur le territoire de la commune. »

Aux termes de cet arrêté, qui a été approuvé par le préfet du Vaucluse, ce qui le rend exécutoire, le survol, l'atterrissage et le décollage d'aéronefs dits « soucoupes volantes » ou « cigares volants », de quelque nationalité que ce soit, sont interdits sur le territoire de la commune. Tout engin qui atterrira sur le territoire de la commune sera mis immédiatement en fourrière. Le garde champêtre est chargé de l'exécution du présent arrêté. »

Rien moins... dirait Marius... car nous sommes dans son pays... et cet arrêté est bien dans l'esprit de la Provence...

Il est évident que le maire de Châteauneuf-du-Pape ne prend pas les soucoupes volantes au sérieux... Et le préfet du Vaucluse

ne semble pas y croire... Tous deux ont parfaitement raison.

Il fallait avoir l'esprit d'un Méridional pour rédiger un pareil arrêté qui, soyons-en certain, rendra le charmant bourg du Comtal Vauclusin aussi célèbre que son crû.

Allons, rions-en et... rions des sombres histoires de soucoupes.

A. L.

UN TRAIN SPECIAL POUR LILLE AURA LIEU DIMANCHE

A l'occasion du Salon des Arts Ménagers et de l'Enfance, la S. N. C. F. mettra en marche dimanche prochain un train qui desservira la gare de Montreuil à 8 h. 02.

Pour le retour, départ de Lille à 20 h. 45. Arrivée à Montreuil à 23 h. 17.

Le prix du billet aller-retour est fixé à 700 frs pour les adultes et à 350 frs pour les enfants.